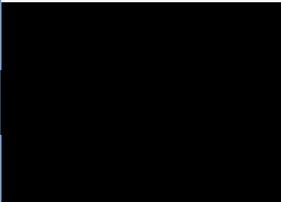


REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTERE DE L'ELEVAGE

FONSTAB



**GUIDE D'ELABORATION DE PROJET
D'EMBOUCHE**

Prestataire :

CEFA Conseils
60 TE Cité Diamalaye
Tél. : (221) 77 659 74 95

Commanditaire

FONSTAB
Direction de l'Elevage

Janvier 2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I LE CONTEXTE	3
II PRESENTATION DU PROMOTEUR ET DU PROJET	4
2.1 Le Promoteur.....	4
2.1.1 Le promoteur Personne physique	4
2.1.2 Le promoteur Organisation.....	4
2.2 LeProjet.....	5
2.2.1 Description sommaire	5
2.2.2 Localisation.....	5
2.2.3 Les Objectifs du projet	5
2.2.4 La Justification du projet	5
2.2.5 Les principales activités.....	5
2.2.6 Le Chronogramme du projet	7
III ETUDE DE MARCHÉ	8
3.1 Les Approvisionnements.....	8
3.2 Les Produits proposés et leurs caractéristiques.....	8
3.3 Les marchés visés	8
3.4 Les prix proposés.....	8
3.5 Les concurrents	8
IV ETUDE TECHNIQUE	9
4.1 Les Hypothèses de production	9
4.2 Les Investissements	9
4.2.1 Les Frais immobilisés	9
4.2.2 Les Constructions	9
4.2.3 Le Matériel d'exploitation	10
4.2.4 Le Matériel de transport	10
4.3 Le Fonds de Roulement (FR).....	10
4.3.1 Les éléments constitutifs du FR.....	10
4.3.2 L'alimentation et son coût	10
4.4 Le Processus de production	11
V ANALYSE FINANCIERE	11
5.1 Le cout global du projet	11
5.1.1 Les Investissements	11
5.1.2 Le Fonds de roulement.....	11
5.2 Schéma de financement	12
5.3 Evaluation du Chiffre d'Affaires (CA)	12
5.4 Amortissements techniques	12
5.4.1 Rappels sur la notion d'amortissement d'un bien	12
5.4.2 Construction et Présentation du tableau d'amortissement.....	12
5.5 Amortissement de l'emprunt.....	13
5.6 La périodicité de remboursement	13
5.7 Eléments de calcul	13
5.8 Le compte de trésorerie.....	18
VI CRITERES D'EVALUATION	19
6.1 Le Délai de Récupération (ou Pay back period)	19
6.2 La Valeur Actuelle Nette (V.A.N)	19
6.3 Le Taux de Rendement Interne (TRI)	19
VII LA SENSIBILITE DU PROJET	19

INTRODUCTION

Elaborer un projet consiste à donner corps à une idée exprimée par un promoteur.

Le rédacteur de projet définit les conditions de faisabilité (économiques, humaines, techniques et financières), de rentabilité et de pérennité du projet.

Un projet élaboré permet de renseigner les parties prenantes (promoteurs, partenaires et surtout bailleurs) sur la viabilité économique et financière du projet.

Les informations permettant d'élaborer le projet sont obtenues par un jeu de questions-réponses entre le rédacteur du projet et le promoteur, pour les informations concernant ce dernier, et entre le rédacteur et le technicien du secteur, pour les questions techniques.

Les canevas d'élaboration peuvent varier en fonction des bailleurs qui proposent chacun, une variante en fonction des objectifs visés et des informations recherchées sur les cibles.

Pour des raisons didactiques, le présent guide est proposé pour l'élaboration de projet d'embouche, conformément au canevas de financement du FONSTAB.

I. LE CONTEXTE

C'est la situation sectorielle et/ou locale actuelle dans laquelle le projet est élaboré.

- La situation sectorielle du projet : Ce sont les contraintes du secteur et les politiques et programmes en cours pour lever ces contraintes : la production, la consommation de viande et leur évolution depuis les cinq dernières années, les politiques d'appui à la production ou de réduction des importations en vigueur dans le pays, etc.
- La situation locale : C'est l'environnement immédiat du projet (région, département, communauté rurale) ; les activités économiques, les conditions de vie, les contraintes et potentialités locales en matière de production, distribution et consommation de viande.

Il revient au rédacteur du projet de choisir son « Contexte », à partir de son niveau d'information.

En général, pour les microprojets, on peut se contenter de camper le contexte local, de la zone du projet.

II. PRESENTATION DU PROMOTEUR ET DU PROJET

2.1 Le Promoteur

Il peut être une personne physique ou une organisation (Entreprise, GIE, GPF, Association etc.)

C'est un premier niveau d'information pour les partenaires et les bailleurs : **Qui veut mettre en œuvre le projet ?**

2.1.1 Le promoteur Personne physique

Certaines informations sont importantes à recueillir sur le promoteur:

- Prénoms et Nom
- Lieu de résidence
- Qualification ou niveau d'instruction
- Expérience professionnelle
- Expérience dans le domaine du projet
- Situation financière (Etat d'endettement éventuel du promoteur)
- Contact
- Etc.

2.1.2 Le promoteur Organisation

Lorsque le promoteur est une organisation, les informations suivantes sont indispensables à recueillir :

- **Le statut juridique** : GIE, GPF, Association, Entreprise etc. L'organisation a-t-elle une existence légale ? (Demander et vérifier les papiers)
- **Les membres** : Qui sont-ils : le nombre total de membres, le nombre de membres actifs ?
- **Les organes de la structure** : tels que définis par les statuts. Par ex : AG, CA, Bureau etc.
- **Les catégories d'actifs** : il s'agit des biens dont dispose la structure tels que les terres, le bétail, le matériel etc.
- **La situation financière générale du groupement** : ses ressources propres, son endettement éventuel vis-à-vis d'autres institutions etc.
- **Les forces et les faiblesses** : elles sont appréciées par le concepteur du projet à partir des informations recueillies.

Exemple : Force : une expérience avérée du promoteur en matière d'embouche

Exemple : Faiblesse : le promoteur est analphabète ou n'a aucune expérience en matière d'embouche.

- L'expérience de l'organisation dans le domaine d'activité du projet.
- **Les orientations du groupement** : qu'envisagent les promoteurs pour le développement de leur structure ?
- **Le Management du projet** : C'est définir le ou les organes de gestion du projet. Quel est l'organigramme retenu ?

2.2 Le Projet

2.2.1 Description sommaire

Il s'agit d'un résumé du projet (3 ou 4 lignes) pour renseigner le lecteur.

2.2.2 Localisation

Il s'agit du site du projet (Village ou ville, Communauté rurale, Département).

- Est-ce que ce site est accessible en toutes saisons ?
- Préciser si le site est proche des lieux d'approvisionnement ou des marchés ciblés par le projet.

2.2.3 Les Objectifs du projet

Ils sont de deux ordres :

- Un objectif global et,
- Des objectifs spécifiques
 - **L'Objectif global du projet** : Il est généralement formulé sous la formule « Contribuer à »

Par **exemple** pour un projet d'embouche, l'objectif global du projet peut être « Contribuer à améliorer la situation alimentaire des populations » ou encore « Contribuer à améliorer le niveau de consommation de viande des populations »

- **Les Objectifs spécifiques**

Ils découlent du projet et sont liés aux activités de production et /ou de commercialisation prévues.

- Objectif de production

Exemple : Proposer en fin de chaque cycle 30 bœufs embouchés ;

- Objectif de coûts

Exemple : Proposer des poulets dont le coût unitaire de revient est inférieur à 1000 F

- Objectif de Vente

Exemple : Ecouler au moins 1 000 poulets / mois.

2.2.4 La Justification du projet

C'est la situation locale que la mise en œuvre du projet est sensée résoudre.

Exemple 1 : La récurrence des conflits Agriculteurs/ Eleveurs est une bonne justification d'un projet d'embouche ;

Exemple 2 : Le niveau faible d'accessibilité (géographique et/ou financière) des populations à la viande.

2.2.5 Les principales activités

Elles découlent généralement des quatre séquences du cycle d'un projet :

Investissements - Approvisionnement - Production - Commercialisation

Par **exemple**, Les approvisionnements recouvrent au moins deux catégories d'activités dans un projet d'embouche:

- Acheter les animaux,
- Acheter les aliments

Exemple 2 : La gestion de l'exploitation dans une activité d'élevage porte sur les activités suivantes :

- Alimenter les sujets
- Nettoyer les locaux
- Assurer le suivi sanitaire des sujets

III. ETUDE DE MARCHÉ

- Offre globale et Demande globale (facultatif pour microprojet)
- Faire **une analyse de l'Offre locale** et de la **Demande locale** des produits proposés par le projet, lorsque les données permettant de renseigner ces points existent.

3.1 Les Approvisionnements

Ils portent sur les intrants du projet :

- Animaux
- Aliments
- Etc.

Il faut pour chaque catégorie d'intrants, préciser :

- Les lieux d'approvisionnement
- Les quantités
- Les prix et
- La périodicité

3.2 Les Produits proposés et leurs caractéristiques

Il s'agit des outputs du projet : ce que le projet propose au terme d'un cycle d'exploitation.

Exemple 1 : Des bœufs embouchés pendant 90 jours

Exemple 2 : Des moutons embouchés pendant 60 jours

Exemple 3 : Des poulets de chair sur pieds ou traités

Exemple 4 : Une restauratrice proposera

- des plats de type sénégalais
- des plats européens sur commande
- des rafraîchissants faits de produits locaux

3.3 Les marchés visés

L'identification des marchés ciblés par le projet passe par la réponse aux questions suivantes :

- Où comptons-nous vendre nos produits ?
- A qui ?

3.4 Les prix proposés

Il s'agit des prix de vente des produits que le projet propose au marché.

- Indiquer pour chaque catégorie de produit le prix proposé.
- Apprécier ces prix par rapport à ceux de la concurrence

3.5 Les concurrents

Ce sont les opérateurs présents sur les marchés visés par le projet :

- ceux qui vendent les mêmes produits que le projet,
- ceux qui proposent des produits substituables à ceux du projet : les vendeurs de poulets, de poisson frais ou séché etc.

Il s'agit de renseigner sur ces concurrents, notamment sur :

- Leur localisation,
- Leurs canaux de distribution

- Leurs parts de marché éventuellement
- Leurs forces et faiblesses
- Proposer une stratégie du projet par rapport à ces concurrents.

3.6 Canaux de distribution

C'est indiquer comment le projet compte écouler ses produits.

Exemple 1 : Vente directe aux clients in situ

Exemple 2 : Vente en gros à des revendeurs détaillants

Exemple 3 : Vente directe sur les marchés urbains ou sur les Loumas

IV. ETUDE TECHNIQUE

4.1 Les Hypothèses de production

Il faut énoncer les hypothèses de production envisagées dans le cadre du projet.

Pour un projet d'embouche bovine/ ovine,

- La race (de préférence *on choisit les animaux qui ont achevé leur croissance*)
- Le type d'embouche (noter que l'embouche intensive en stabulation totale est recommandée pour ce genre de projet)
- Nombre de têtes par cycle
- Poids moyen à l'acquisition
- Durée d'un cycle,
- Gain moyen quotidien (environ **800 g** chez les bovins et entre **150 et 200 g** chez les ovins)
- Etc.

4.2 Les Investissements

Ce sont les dépenses de matériels et d'équipement permettant de mettre en œuvre le projet. Généralement les investissements portent sur :

4.2.1 Les Frais immobilisés

On met dans cette rubrique les frais de constitution (du groupement ou de la société), les frais d'étude (du projet), les frais de prospection etc.

4.2.2 Les Constructions

Elles peuvent être indispensables pour la mise en œuvre optimale de certains projets.

Pour les projets d'embouche, il peut s'agir :

- d'un magasin de stockage des aliments et du matériel,
- d'un logement du gardien et du bouvier
- de l'étable (y compris les aménagements) : superficie recommandée en moyenne, hors couloirs et Auge = 5 m² par bovin et 2 m² par ovin
- de la grange de foin
- ou encore d'un mur d'enceinte
- Une source d'eau (puits ou robinet),
- Une source de lumière (branchement au réseau ou lampe à gaz ou encore groupe électrogène)

NB : IL est souhaitable de joindre en annexes au document de projet, les devis et autres plans détaillés des constructions

Quelles qu'elles soient, les constructions doivent être prises en compte, pour leur coût de revient, dans le coût global du projet.

4.2.3 Le Matériel d'exploitation

C'est le matériel lié au processus de production. Il s'agit généralement :

- Des abreuvoirs et mangeoires (généralement des demi-fûts),
- Du petit matériel tel que : brouettes, râtaux, fourches, pelles, cordes, balance, bouteille de gaz, lampe rechargeable, tenues et bottes pour le personnel.

Noter que la quantité de ces petits matériels est liée à la taille de l'exploitation.

4.2.4 Le Matériel de transport

C'est le matériel nécessaire au projet pour assurer les approvisionnements ou évacuer la production : vélos, véhicules, charrette, pirogue etc.

NB : Le rédacteur du projet doit faire apparaître tous les équipements ou matériels requis pour la bonne exécution du projet ; et pour chaque équipement ou matériel, dire quelle est son utilité dans le projet et indiquer son coût.

- Ensuite dresser un tableau récapitulatif des investissements et de leurs coûts.

4.3 Le Fonds de Roulement (FR)

Il porte sur les charges de fonctionnement du projet pendant le premier cycle d'exploitation. Il porte généralement sur :

4.3.1 Les éléments constitutifs du FR

- Le coût d'achat des animaux (prix d'achat + transport)
- Le coût d'achat des aliments,
- Le coût des matières et fournitures (produits d'entretien, vaccins, etc.)
- Les services extérieurs consommés (Eau, Electricité, Téléphone etc.) éventuellement,
- Les dépenses diverses (par exemple, les charges liées au suivi vétérinaire)
- Les salaires (bouvier et gardien), pendant tout le cycle.
- Etc.

4.3.2 L'alimentation et son coût

L'alimentation, dans sa composition et son rationnement, est déterminante dans l'atteinte des objectifs d'une embouche optimale.

Le rédacteur d'un projet doit particulièrement veiller à cet aspect et en déduire rigoureusement les coûts qui en résultent.

Il est recommandé au début d'un cycle d'embouche de proposer à chaque ruminant une ration qui respecte les proportions suivantes :

Nature	Forme	Proportions
Aliments grossiers	Paille	60 %
	Fanes	
(A) Aliment usiné complet	Produit fini	40 %
OU		
(B) Produits naturels ou sous-produits agro-industriels	• Maïs, Petit mil, Sorgho	24 %
	• Graines de coton	8 %
	• Tourteaux ou Niébé	8 %

Exemple : Un bovin d'un poids de 250 kg a une capacité d'ingestion de matière sèche de :
 $250 \text{ kg} \times 3 \% = 7,5 \text{ kg}$

Sa ration sera composée de :

- $7,5 \text{ kg} \times 60 \%$ de paille, soit **4,5 kg**
- $7,5 \text{ kg} \times 24 \%$ de maïs, soit **1,8 kg**
- $7,5 \text{ kg} \times 8 \%$ de graines de coton, soit **0,6 kg**
- $7,5 \text{ kg} \times 8 \%$ de niébé, soit **0,6 kg**

Le promoteur aurait pu opter pour un aliment usiné complet à la place des produits naturels que sont le maïs, les graines de coton et le niébé. Dans ce cas la ration du bovin serait de :

- 60 % de Paille, soit **4,5 kg**
- 40 % d'aliments, soit **3 kg**

NB : *Il reviendra au rédacteur du projet de proposer une ration alimentaire équilibrée, en fonction des produits disponibles dans l'environnement du promoteur.*

- L'eau sera en permanence disponible pour les animaux
- La mélasse sera incorporée à raison de 1 kg / bovin / jour et 0,2 g / ovin / jour
- Pierre à lécher : prévoir 1 kg pour chaque ovin et 2 kg pour chaque bovin.

➤ *Le Fonds de roulement couvre l'ensemble des charges de fonctionnement du projet, jusqu'aux premières rentrées de fonds.*

Il revient au rédacteur du projet de faire l'estimation du Fonds de roulement qui ne doit être ni sous évalué ni sur évalué.

4.4 Le Processus de production

Décrire le processus de production, c'est expliquer l'enchaînement des activités qui permettent de transformer les intrants en produits finis, ainsi que les procédés utilisés.

Exemple : Pour un projet d'embouche, c'est depuis l'entrée des animaux en enclos, le rythme et le système d'alimentation, le suivi vétérinaire etc.

V. ANALYSE FINANCIERE

L'analyse financière permet de renseigner sur la viabilité économique et financière du projet.

Elle s'appuie sur les tableaux suivants :

5.1 Le cout global du projet

C'est un récapitulatif, par grandes masses, du coût du projet qui comprend deux grandes composantes, à savoir :

5.1.1 Les Investissements

On part du tableau récapitulatif dressé précédemment pour trouver le Montant total des investissements à réaliser

5.1.2 Le Fonds de roulement

On détermine le Montant total nécessaire au Fonds de roulement, à partir des données précédentes.

Le coût global du projet est = Investissements + Fonds de roulement

- La Contribution à la garantie du crédit est obtenue en appliquant 1% au Montant sollicité (emprunt), dans les conditions actuelles du FONSTAB.

5.2 Schéma de financement

- Apport : -----(10 %)
- Emprunt : -----(90 %)
- Taux :
 - FR : -----5.5 %
 - Investissements : -----3 %
- Durée : -----n
- Garantie : -----1 % Emprunt

5.3 Evaluation du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est estimé en multipliant les quantités produites par le prix de vente unitaire.

Ce CA est d'abord calculé pour un cycle de production, avant d'en déduire le CA annuel.

Pour une exploitation d'embouche, si le cycle dure 3 mois, on calcule d'abord le CA pour ce 1^{er} cycle ; ensuite on en déduit le CA annuel.

5.4 Amortissements techniques

5.4.1 Rappels sur la notion d'amortissement d'un bien

L'amortissement est une notion qui désigne la constatation comptable de l'usure d'un bien.

Un bien acquis dans le cadre d'une exploitation a une durée de vie technique ; c'est pourquoi la loi autorise le comptable à défalquer du bénéfice imposable, la part annuelle correspondant à l'usure du bien, pour faciliter son renouvellement.

Cette part annuelle appelée « annuité d'amortissement » est obtenue en rapportant le coût du bien à sa durée de vie théorique.

Exemple 1: Les mangeoires et abreuvoirs d'une exploitation d'embouche ont été acquis au coût total de 600.000 F

Durée de vie = 2 ans

L'annuité d'amortissement sera = $600.000 \text{ F} / 2 = 300.000 \text{ F}$

5.4.2 Construction et Présentation du tableau d'amortissement

Le tableau d'amortissement se présente schématiquement ainsi :

Libellés	Valeur d'origine (FCFA)	Durée de vie (années)	Annuités (F CFA)	Valeur résiduelle (F CFA)
Frais immobilisés		3 ans max.		
Constructions		entre 10 et 20 ans		
Matériel d'exploitation		entre 3 et 5 ans		
Matériel de transport		5 ans max.		
Matériel divers		entre 3 et 5 ans		
TOTAUX	XX		XX	XX

- La première colonne représente les investissements réalisés dans le cadre du projet ; investissements regroupés en grandes masses correspondant à la nomenclature comptable.
 - La deuxième colonne représente le coût d'acquisition de chacune des catégories d'investissements.
 - La troisième colonne représente la durée de vie théorique respective de chaque catégorie d'investissements, telle que recommandée par la loi comptable.
 - La quatrième est celle des annuités, correspondant pour chaque catégorie au rapport de la valeur d'origine à la durée de vie.
 - La dernière colonne regroupe les valeurs comptables nettes (Valeur initiale - somme des amortissements réalisés sur chaque matériel ou construction) des biens non entièrement amortis, à la fin théorique du projet.
- **Les totaux :** Celui de la colonne 2 est identique au montant total des investissements ; et celui de la colonne 4 représente la valeur à prendre en compte dans la rubrique « Amortissements » du compte de résultat.

5.5 Amortissement de l'emprunt

La possibilité de remboursement d'un crédit est un préalable à sa mise en place.

5.6 La périodicité de remboursement

Les modalités de remboursement sont déterminées par un ensemble de facteurs, parmi lesquels : la nature du projet, la zone d'implantation et surtout par le cycle d'entrées de fonds du projet.

Pour un projet d'embouche, où les rentrées sont cycliques (tous les 3 mois ou 4 mois), la périodicité de remboursement correspond au cycle de rentrées de fonds.

Noter que la fin du cycle, pour une embouche qui dure trois mois, correspond à la fin de la commercialisation, soit quatre (4) mois.

5.7 Eléments de calcul

La notion d'échéance : c'est le montant dû à chaque échéance.

Le crédit obtenu est remboursé par fractions ; chacune de ces fractions, appelées « **échéance** », comprend la part de capital à rembourser + les intérêts y afférents.

*L'échéance à rembourser est **constante** sur toute la période de remboursement.*

Méthodes de calcul des échéances de remboursement :

La méthode de calcul des échéances, généralement en vigueur au niveau des institutions financières est la méthode dite des « annuités constantes ».

Avec cette méthode, on calcule le montant de l'échéance qui sera la même pour chaque période, du début à la fin, en appliquant la formule :

$$e = \frac{V_0 \times i}{1 - (1 + i)^{-n}}$$

Où,

- e** = L'échéance
V0 = Le montant emprunté
i = Le taux d'intérêt
n = Le nombre de périodes (mois, trimestres, etc.)

Après avoir déterminé l'échéance, on obtient la part de capital à rembourser en déduisant de l'échéance le montant des intérêts dus, sur la même période.

Présentation du tableau de remboursement

Le tableau de remboursement du crédit se présente ainsi :

Périodes	Capital restant dû	Intérêts	Principal	Echéances
1				e
2				e
.				e
.				e
N				e
Totaux	0	X	Y	Z

La colonne 1 correspond aux périodes de remboursement du crédit qui peuvent être mensuelles, bimestrielles, trimestrielles ou encore annuelles.

La colonne 2 correspond au « Capital restant dû », obtenu en soustrayant du capital le principal remboursé précédemment.

La colonne 3 « Intérêts » : Les intérêts sont toujours calculés sur le capital restant dû.

Le « principal » pour chaque période est déterminé comme énoncé précédemment.

La colonne « Echéances » : l'échéance est constante et calculée par la formule

Après avoir dressé le tableau, on procède aux vérifications des TOTAUX en observant que $X + Y = Z$

Notion de Différé :

Le différé est accordé au promoteur en fonction de la nature du projet, du cycle de ses rentrées de fonds etc..

Par le différé, le promoteur est dispensé de payer le principal du crédit, pendant quelques temps (mois) ; *mais noter bien que les intérêts sur la période de différé sont calculés et capitalisés.*

Exercice :

Un promoteur, qui veut exploiter une unité d'embouche bovine, a obtenu de la banque un crédit d'investissement aux conditions suivantes :

- **Crédit « Investissements » :**
 - Montant = 5.000.000 F
 - Durée = 3 ans

- Taux = 3 %
- Différé = 8 mois

Sachant que le cycle de rentrée de fonds du projet est quatre (4) mois, vous suggérez des échéances de remboursement de quatre (4) mois.

Présenter le tableau de remboursement de ce crédit.

Solution

I Tableau de remboursement du crédit « Investissement »

➤ Les données :

- Montant emprunté, $V_0 = 5.000.000$ F
- Durée = 3 ans, soit 9 périodes de 4 mois
- Taux = 3 % , soit un taux proportionnel de 1 % (3% / 3 périodes de 4 mois dans l'année).

➤ Tableau

Périodes	Capital dû	Intérêts	Principal	Échéances
1	5 000 000	50 000		
2	5 050 000	50 500		
3	5 100 500	51 005	707 074	758 079
4	4 393 426	43 934	714 144	758 079
5	3 679 282	36 793	721 286	758 079
6	2 957 996	29 580	728 499	758 079
7	2 229 498	22 295	735 784	758 079
8	1 493 714	14 937	743 141	758 079
9	750 573	7 506	750 573	758 079
TOTAUX	-	306 550	5 100 500	5 306 550

Comment faire le tableau de remboursement ?

NB : *N'appliquer la formule que lorsqu'on a intégré dans le capital emprunté les intérêts produits pendant la période de différé.*

- 1) La colonne 1 représente les périodes de « quatre mois » qu'il ya sur toute la durée du crédit (3 ans).
- 2) La colonne 2 représente le capital restant dû au début de chaque période
- 3) La colonne 3 porte sur les intérêts à payer sur chaque période : ils sont calculés en appliquant le taux proportionnel au taux annuel de 3%, soit 1% au capital correspondant.
- 4) La colonne 4 porte sur le principal dû de la période ; ce principal ou part du capital dû est obtenu en faisant la différence entre le montant de l'échéance et l'intérêt de la période.
- 5) La colonne 5 représente le montant fixe de l'échéance qui est calculé en appliquant la formule :

$$e = \frac{V0 \times i}{1 - (1+i)^{-7}}$$

Où **e** est l'échéance, **i** le taux proportionnel et 7 (la différence entre le nombre total de périodes et Deux (2) ; soit le nombre total de périodes portant remboursement effectif du crédit.

NB : Bien noter que pour le calcul des intérêts dans le tableau (Colonne 3) et pour le calcul des échéances, on applique le taux proportionnel (1%) au taux annuel de 3%.

Exercice1 :

Un promoteur a obtenu un crédit pour mener une opération Tabaski.

- Montant du crédit = 1.000.000 F
- Durée : 4 mois

Solution

Noter que les opérations « Tabaski » sont des opérations ponctuelles : le crédit est mis en place deux (2) mois avant la Tabaski et il est remboursé deux mois après.

Dans ce cas le montant à rembourser par l'opérateur sera de :

$$1.000.000 + 1.000.000 \times (10,5\% \times 4/12) = 1.035.000 \text{ F}$$

$$\text{Capital} + \text{Intérêts} = \text{Montant à rembourser}$$

Exemple 2 :

Un promoteur sollicite et obtient un crédit pour une exploitation d'embouche ponctuelle d'une durée de 8 mois.

Le crédit « Fonds de roulement » obtenu est à rembourser en fin d'opération, dans 9 mois.

- Montant = 6.000.000 F
- Taux annuel = 5,5 %

Déterminer le montant à rembourser par le promoteur, à l'échéance

Solution

$$\begin{aligned} \text{Montant à rembourser} &= \\ &6.000.000 + 6.000.000 \times (5,5\% \times 9/12) = \\ &6.000.000 + 247.500 = 6.247.500 \text{ F} \end{aligned}$$

Noter que dans ces cas, le remboursement se fait en une seule fois.

5.8 Le compte d'exploitation prévisionnel

Présentation

Libellés	Année 1	Année 2	Année n
I CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) (La somme des chiffres d'affaires de tous les cycles réalisés dans l'année)				
II CHARGES D'EXPLOITATION (CE) (la somme des charges supportées dans l'année)				
III EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)				
- Amortissements				
- Intérêts				
IV RESULTAT D'EXPLOITATION (RE)				
Impôts (25 %)				
V RESULTAT NET				
VI CASH FLOW net				

(1) L'excédent brut d'exploitation est la différence entre le (I) et le (II)

Excédent Brut d'Exploitation = CA - CE

(2) Le résultat d'exploitation peut être bénéficiaire ou déficitaire

Résultat d'exploitation = EBE - Amortissements - Intérêts

(3) Le Résultat net ou Bénéfice net est le bénéfice après prélèvement de l'impôt.

(4) Le Cash Flow net ou capacité d'autofinancement nette est la somme du bénéfice net et des amortissements.

NB : Les groupements sont exonérés d'impôts pendant au moins cinq ans.

5.9 Le compte de trésorerie

Libellés	Année 0	Année 1	Année 2	Année n
I. RESSOURCES	R0	R1	R2	R3	R4
Apport	xx				
Emprunt	xx				
Cash Flow		xx	xx	xx	xx
Reprise du Fonds de roulement					xx
Valeurs résiduelles					xx
II. EMPLOIS	E0	E1	E2	E3	E4
Investissements	xx				
Fonds de Roulement	xx				
Remboursement capital		xx	xx	xx	xx
III. TRESORERIE	R0 - E0 = 0	R1 - E1 = C	R2 - E2 = D		Rn - En
IV. CUMUL	0	C	C+D	C+D+...+	+ ...+

Le tableau de trésorerie donne une idée de l'évolution de la trésorerie du projet, d'une année à une autre.

La reprise du Fonds de roulement et Les Valeurs résiduelles reposent sur l'hypothèse implicite que le projet prend fin en année n ; c'est pourquoi on intègre le montant du fonds de roulement disponible pour l'année (n+1) et la valeur nette comptable des biens non totalement amortis.

VI CRITERES D'EVALUATION

Un projet productif est un investissement, au sens économique du terme ; aussi on peut lui appliquer les critères d'évaluation des investissements que sont :

6.1 Le Délai de Récupération (ou Pay back period)

C'est la durée qu'il faut pour récupérer le capital investi. Il correspond à la période où la somme des Cash Flow non actualisés égale le capital investi (ici le coût du projet).

6.2 La Valeur Actuelle Nette (V.A.N)

C'est la différence entre la somme des Cash Flow actualisés générés et le Coût du projet.

$$VAN = -I + CF1 / (1+i) + CF2 / (1+i)^2 + \dots + CFn / (1+i)^n$$

Si la différence est positive, le projet est bon à financer, dans le cas contraire le risque est très grand de financer un tel projet.

Exercice d'application :

6.3 Le Taux de Rendement Interne (TRI)

Mathématiquement, c'est le taux qui annule la V.A.N.

Economiquement, le TRI est un outil de décision à l'investissement : un projet ne sera généralement retenu que si son TRI est supérieur au taux bancaire, pour tenir compte de la prime de risque propre au type de projet.

Sa formule est :

$$-I + CF1 / (1+i) + CF2 / (1+i)^2 + \dots + CFn / (1+i)^n = 0$$

Dans la pratique, on encadre le taux et on procède par interpolation linéaire.

De nos jours le taux est déterminé en quelques secondes par application Excel.

VII. LA SENSIBILITE DU PROJET

Elle est perçue lorsqu'on détermine le comportement (les résultats) du projet, lorsque survient une variation brutale de certains paramètres.

Deux hypothèses sont souvent posées :

H1 : Baisse du Chiffre d'Affaires de 10 %

H2 : Hausse des Charges de 10 %

Une troisième hypothèse peut être :

H3 : Hausse des investissements de 10%

On apprécie dans chacun des cas l'évolution du projet.